

# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale

### DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



## ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

## Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

## INSERTIONS

Une à six lignes. . . . . 3 fr. 00  
Réclames . . . . . 0 fr. 50  
Faits divers . . . . . 1 fr. 00

## MALAISE.

Du nombreux courrier qui nous vient ces jours-ci la note dominante est la suivante: On ne sait pas ce qu'on attend, on est fatigué des tergiversations, et des raisons insuffisantes auxquelles se heurte le désir des pères de famille; tous veulent une solution prochaine, chacun propose une idée très voisine de celle des autres, et l'on veut faire quelque chose. Nous avons donc décidé de consacrer ce numéro à la discussion des idées soumises et à déblayer le terrain pour éviter l'inevitabilite de l'exaspération, qui se font jour dans presque toutes les lettres reçues et nuisent aux solutions proposées.

Le premier article présentera les objections opposées au désir de nos pères de famille; chacune rencontrera sa réfutation.

La suite du journal exposera les idées proposées qui nous paraissent pratiques.

## LEURS RAISONS.

Leurs raisons? Mais ils n'en ont pas, là, pas du tout, pas le fantôme, pas l'ombre ni la queue d'une, et si je n'avais pu me prendre à rire en pensant qu'ils n'ont pas plus de raisons qu'une idée n'a de queue, je retomberais dans l'exaspération d'où je ne réussissais pas à sortir, depuis une heure que j'avais entrepris d'écrire un article où je vous les montrerais, leurs raisons, dans le simple appareil de la Vérité.

Eh bien non, cela, je ne peux pas!

On peut à la rigueur, montrer la vérité toute nue, mais leurs raisons! Tenez, nous

allons employer un moyen terme; voyons les phrases creuses qui leur servent de raisons et derrière lesquelles il n'y a rien, et nous montrerons que nous avons, nous, d'assez nobles et puissantes raisons, pour que tout homme dépourvu de parti pris doive s'incliner de bonne grâce devant elles.

Tout ce qu'ils disent se ramène aux cinq propositions suivantes:

Nous ne pouvons pas vous autoriser:

— parceque vous avez été trop vite:

— parceque vous avez été trop loin:

— parceque ces écoles sont les écoles d'un parti:

— parceque vous nous avez exaspérés par vos attaques antérieures:

— parceque force doit rester à la loi.

Les voilà lâchées, ces objections désespérantes par leur nullité, ces paroles qui font rougir comme un soufflet reçu en pleine figure, ces mots creux qui sont une injure toujours renouvelée:

Car enfin, comment blâmer l'indignation qui vous étreint, la fureur qui vous empoigne, et qu'il faut maîtriser pourtant, et parce qu'il en coûte trop cher d'y donner libre cours, et parce qu'elles déshonorent, somme toute, assez ceux qui ont la triste mission de s'en faire les interprètes pour que notre violence, si nous nous y laissons aller, ne devienne pas une sorte de lâcheté.

Et puis il faut songer qu'il y a de malheureux aveugles, des ignorants, des gens à qui l'on ne dit pas autre chose, qui le croient sans penser à mal, et qui tout en croyant que nous avons tort, méritent par leur bonne foi, qu'on leur montre leur erreur.

Nous n'avons pas été trop vite, en faisant venir des maîtres dévoués, auxquels on ne pouvait penser qu'on causerait, d'office, sans vouloir même les connaître, le

préjudice de leur refuser l'exercice légitime, réglé par une loi et un décret sur lesquels ils avaient le droit de compter, de leur profession.

Nous n'avons pas été trop loin, quand nous avons voulu signaler par une joyeuse enseigne indiquant l'affection à laquelle nous le destinions, le modeste monument où nous étions fiers de mettre sans compter, pour le bien de nos petits un peu de nos ressources!

Nous n'avons pas été trop loin, quand nous avons conservé chez nous nos enfants, dans l'attente de l'ouverture prochaine d'une école voulue par la majorité d'entre nous, dans notre pays, de la manière prévue par les dispositions des lois de ce même pays sur la matière.

Nous ne sommes pas un parti, quand nous créons dans notre colonie un collège dont nous ressentons le besoin.

Nos écoles ne sont pas les écoles d'un parti, parceque les personnalités les plus justement appréciées de cette colonie, ont ajouté à nos écoles l'appoint indispensable et jamais marchandé, d'un dévouement généreux qui ne fait pas de nous des esclaves!

Où allons-nous, je le demande, si des motifs secrets, non prévus par les textes de la matière, peuvent intervenir: alors que le silence du législateur indique qu'il n'en faut consulter aucun!

Non, vous n'avez pas le droit de parler de votre exaspération, quand nos enfants errent par les chemins. Vous ne pouvez rien nous reprocher après cela. A quelque excès que vous accueilliez vos victimes, l'abus de pouvoir est trop criant!

Où est l'homme digne de ce nom qui, trompé, n'en appelle pas au ciel et à la terre, et ne fait pas retentir les échos de ses



protestations jusqu'à ce qu'il ait obtenu justice.

Non, nous ne vous avons pas exaspérés par nos attaques; il s'agit d'une école et d'un décret, de cela et de cela seulement.

Et si des attaques vous ont atteint, n'y a-t-il plus de juges à St-Pierre?

Ah, il faudra bien qu'il y en ait, et que, tôt ou tard, il leur soit demandé si, quand tout ce qu'exige la loi est fourni, qui que ce soit peut exciper de faits étrangers, de faits qui ne sont à aucun titre personnels au demandeur en autorisation, pour frapper indéfiniment ce demandeur d'interdit, le réduire à la misère ou à la ruine tant qu'il croit de son devoir d'attendre votre bon plaisir, et ce, en l'absence d'un reproche précis quelconque à lui opposer pour couvrir votre responsabilité.

Inopportune, l'ouverture? Allons donc!

La situation devient grave, insupportable; avec le froid, les inconvénients de la mauvaise volonté administrative sont portés au maximum, le rendement du capital consacré à nos écoles libres est confisqué; les enfants ne peuvent être tenus à la maison, et la population européenne de St-Pierre ne peut s'acquitter de procédés auxquels, jamais, des blancs n'ont été soumis

## Du Nord au Midi.

En partant de Verdun,  
Nous étions un;  
En arrivant à Carcassonne,  
Il ne restait plus personne.

## Une idée.

En attendant l'ouverture des Ecoles, un correspondant nous soumet l'idée suivante qui nous paraît digne d'intérêt. Nous lui laissons la parole:

....Puisque les instituteurs, qui sont arrivés, sont pour ainsi dire mis en pénitence et que nous voulons tout de même que ce soit eux qui les instruisent (nos enfants) mais qu'ils font mieux, je comprends bien, d'attendre... pour.... ne pas risquer de se faire dresser procès-verbal, pourquoi ne ferions nous pas une partie du chemin, et ne prendrions nous pas des leçons de faire la classe, chacun pour une classe, et chacun son tour? Par exemple, je me ferais apprendre quoi dire pour une classe, les en-

fants viendraient chez moi: j'ai bien le droit de faire une classe une fois en passant, je suppose. Puis, ce serait un autre, et ainsi de suite. Moyennant que je le ferais une fois, si les autres en font autant, mes garçons auront l'école pendant quelques jours avant qu'elles reviennent, et du moins, avec un petit sacrifice de temps, nous ne perdrons pas tant à attendre, et nous montrerons que nous voulons sérieusement l'école, et cette école-là.

Je vous donne mon idée. Si il y en a deux qui marchent, je commence. Je suis sûr que cela ira!

Votre dévoué....

## M<sup>e</sup> J.-F. POMPÉI.

La Colonie a fait, par le départ de la "Californie" à la fin du mois dernier, et en la personne de M<sup>e</sup> J.-F. Pompéi, une perte qui lui restera longtemps très sensible.

D'un caractère très droit, profondément dévoué, toujours affable et tout à tous, M<sup>e</sup> Pompéi a emporté l'estime que l'on doit à un caractère d'une loyauté absolue et la reconnaissance que lui aura valu sa courageuse intervention dans les circonstances pénibles que la Colonie a eues à traverser depuis cinq ans.

Arrivé en 1897 à bord du «Notre-Dame du Salut», c'est par un travail acharné que M<sup>e</sup> Pompéi sut s'attirer une sérieuse clientèle dont les membres devenaient rapidement des amis dévoués

Ces premiers efforts furent vite couronnés du succès qu'ils méritaient, et l'on a gardé le souvenir d'une affaire des plus importantes, qui fut pour lui un triomphe.

Avocat, il plaidait simplement; mais sa parole était chaude, et il savait atteindre quand la cause y prêtait, jusqu'aux hauteurs de l'éloquence.

Fort de son travail et de la connaissance, qu'il avait acquise ici, de son métier, jamais on ne le vit s'attaquer aux personnes, même quand il devait flétrir les procédés et les principes. Aussi jouissait-il de l'estime de tous, même de ceux qui avaient été ses adversaires.

C'était aussi le conseil, le magistrat conscient de son rôle, qui sait éviter au client les frais d'une instance, et préférer toujours l'appel de sa conscience aux sollicitations spécieuses d'un aperçue intérêt personnel.

En mai 1903, une alliance avec l'une des familles les plus honorables du pays, resserrait encore les liens de sympathie qui

attachaient à M<sup>e</sup> Pompéi la population de Saint-Pierre.

Hélas, une série de cruels malheurs n'a pas tardé à s'abattre sur St-Pierre.

En 1902, 207 goélettes armées avaient pêché une moyenne de 1945 quintaux.

Brutalement, en 1903, 181 goélettes seulement partaient pour les bancs, et, à leur retour, la moyenne fut pour chacune de 954 quintaux.

En 1904, la crise continuait, et 147 goélettes armées, ne rapportaient qu'une moyenne de 842 quintaux.

Par surcroit, de pénibles discordes, qu'il est inutile de rappeler, mettaient aux prises les plus hautes personnalités.

A ce moment critique, M. Pompéi ne fut pas inférieur aux circonstances.

Élu maire le 8 avril 1905, son énergie et sa modération aidées de son autorité sauvaient une situation morale autrement sans issue.

C'est alors que nous voyons l'avocat, le conseil, devenu homme public, arriver à procurer l'apaisement des esprits.

Réalisant le vœu le plus cher du pays, il obtient dès l'abord la vente du terrain nécessaire à la construction de l'église, et soutient dans de longs et difficiles procès le courage des initiateurs.

C'est au cours de sa magistrature municipale qu'il composa sur les besoins de la colonie un mémoire remarquable, dont le souvenir est dans tous les esprits, et dont l'envoi à quelques Députés fut voté par acclamation.

Il fut le sujet et la base d'une forte discussion à la Chambre qui restera fameuse dans les annales Saint-Pierraises.

Il demandait le transfert au budget métropolitain, de la Gendarmerie, du service de la poste, et de celui des phares. Chacun sait que ces désirs magistralement présentés, rencontrèrent une large considération.

Celui de la transformation de St-Pierre en port franc n'eut malheureusement pas le même bonheur, on ne peut que le regretter.

Aussi modeste qu'il avait été ferme, rien ne pouvait retenir dans la vie publique ce homme consciencieux, ce citoyen dévoué qui avait si bien su faire tout son devoir.

Les plus hautes sollicitations ne purent obtenir de lui qu'il gardât des fonctions; l'ambition ne le pressait pas de servir, et, aussitôt passées les époques difficiles où son intervention avait été nécessaire, nous le voyons rentrer dans le calme de vie privée et professionnelle.

Aussi bien devons-nous reconnaître cet esprit clair et ce caractère droit ne voulait désirer rester mêlé à des luttes.

d'aigues qu'elles avaient été, ne devaient pas tarder à devenir mesquines de sorte que son départ a été comme endeuillé de la vue du manque absolu de liberté dont il semble que Saint-Pierre soit condamné par le pouvoir à prendre son parti, et que d'autre part l'avenir et l'éducation de ses deux enfants devaient forcément nous arracher cet ami de toutes les heures.

Du moins les effets de l'intelligence initiatrice de ce bon citoyen, sans pouvoir parvenir, il est vrai, à enrayer la chute de l'armement local, qui est due à des causes trop profondes, ont du moins dans de meilleures pêches un précieux appui et comme un encouragement de la Providence.

En 1905, 101 goëlettes armaient et pêchaient une moyenne de 4225 quintaux.

En 1906, 104 goëlt. . . 1058 quintaux.

En 1907, 59 goëlt. . . 1758 quintaux.

En 1908, 48 goëlt. . . 2040 quintaux.

C'est pourquoi tout St-Pierre, devenu sa grande famille, ses clients et ses nombreux amis, les Sociétés comme les particuliers, tiennent à s'associer à l'adieu ému que nous lui adressons ici, au chaleureux merci que tous lui crient par-delà les mers, et à l'assurer de la place de choix qu'il s'est conquise dans les coeurs comme dans l'histoire de ce malheureux Pays.

## La Pêche.

Dans notre dernier numéro nous avons donné le résultat général approximatif de la pêche des goëlettes locales en 1908:

Nous sommes à même aujourd'hui de donner les chiffres exacts:

Sur 53 goëlettes armées 48 seulement ont fait la pêche entière.

Voici la liste de celles qui ont disparu au cours de la campagne.

Goëlettes: "Béarnaise" échouée à Savoyard, pas de produit.

"Tzarine" incendiée à Miquelon, a livré 637 quintaux.

"Acadienne" incendiée en mer, a livré 870 quintaux.

"Emile", incendiée en mer, a livré 1,881 quintaux.

"Alice", coulée par voie d'eau, a livré 887 quintaux.

Soit un total de 4.265 quintaux.

Les 48 goëlettes restantes ont livré ensemble 97,954 quintaux, soit une moyenne de 2,040.

Comme nous l'avions prévu la moyenne est de 250 quintaux plus élevée qu'en 1907; et, malgré cela, il n'y aura pas plus de 45

goëlettes qui armeront en 1909. Cela tient, nous l'avons déjà dit à maintes reprises, aux frais trop élevés dont est grevé l'armement local.

Il n'y a pas à se le dissimuler: encore deux années, et il n'y aura plus de goëlettes locales, par conséquent il n'y aura plus besoin de charpentiers, de calafats, de forgerons, de poulieurs, de voiliers etc.; etc.

Sur ces conditions, la Colonie aura vécu et il n'y aura plus qu'à plier bagage.

Il n'y a rien de brutal comme les chiffres dit-on! En voici quelques uns:

### Armement local:

1901	goëlettes armées	200	p. moy.	1,885	qx
1902	—	207	—	1,955	qx.
1903	—	182	—	954	qx.
1904	—	148	—	842	qx.
1905	—	101	—	1,225	qx.
1906	—	104	—	1,058	qx.
1907	—	71	—	1,758	qx.
1908	—	53	—	2,048	qx.

On le voit, les campagnes de pêche 1907 et 1908 sont de l'au coup supérieures aux précédentes et malgré cela l'armement diminue.

## Autre idée.

...N'avez-vous pas vu sur les journaux, qu'il existe en France une Ligue qui entreprend la défense des intérêts des pères de famille pour tout ce qui touche à l'hygiène et à la moralité de l'école?...

J'ai eu connaissance que cette Société engageait tous les petits villages à former un groupe des pères de famille de l'endroit.

Tout ce qu'ils ne pouvaient pas obtenir avant cela, ils l'obtenaient après, simplement par lettre signée: "Le groupe des pères de famille", ou par l'intervention de la ligue, très forte et qui ne regarde pas à la dépense.

Je suis d'avis que vous auriez là une idée à indiquer à vos lecteurs, et c'est pourquoi je viens vous l'apporter, pour que vous lui donniez la publicité de vos colonnes.

Cette chose qui a réussi en France, pourquoi serait-elle impossible à faire à Saint-Pierre?

Si nous voyons que nous pouvons ainsi obtenir nos droits, nous serons bien plus tranquilles, au lieu de toujours perdre la tête à chaque nouvel ennui:

Combien de petites villes de la métropole ont vu, grâce à ces sociétés, qui jouissent de la solidarité des plus puissants appuis, fini des scandales depuis longtemps criants

contre lesquels aucun particulier n'aurait eu le moyen, la force ni le droit de résister!

Combien de fois n'a-t-on pas obtenu le loignement de maîtres dont de coupables complaisances avaient couvert les désordres privés.

Le poète latin le dit: «Le plus grand respect est dû à l'âme des enfants»;

A l'âge où le jugement n'est pas encore complètement formé, il ne faut pas qu'ils soient trop souvent étonnés de voir leurs parents désapprouver ce que les gens haut placés ne semblent pas trouver mauvais, et ne pas pouvoir l'empêcher. »

## NOUVELLES LOCALES.

Conseil d'Appel de Saint-Pierre.

2 Novembre 1908.

## Prestation de serment.

Au moment où nous perdons M<sup>e</sup> Pompéi, la "Vigie" est heureuse de reconnaître dans son jeune successeur les principales qualités qui ont le plus contribué à faire aimer et apprécier son regretté prédécesseur.

M<sup>e</sup> Gauvain, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est issu d'une famille de bons Français et d'utiles citoyens, famille qui a fourni dans les deux branches des savants comme M. Chompré et M. Ymbert, des magistrats, des propriétaires coloniaux, des officiers de marine. Après de sérieuses études il fut admis au barreau de Paris en 1904.

Des recherches spéciales sur les législations étrangères jointes à la connaissance des principales langues lui ont donné dans le traitement des affaires des éléments sérieux et appréciables auxquels la pratique de plusieurs années tant dans les affaires criminelles et commerciales est venue ajouter la consécration de l'expérience personnelle.

Ce n'est donc pas un débutant que nous avons le plaisir de présenter à la Colonie en M<sup>e</sup> Gauvain.

D'ailleurs dès sa première plaidoirie à laquelle nous avons assisté mercredi dernier, M<sup>e</sup> Gauvain s'est révélé orateur de talent, maniant la parole avec aisance et clarté. Nous lui souhaitons, pour son arrivée à St-Pierre, la plus cordiale bienvenue.

Conseil d'Appel de Saint-Pierre

Vendredi matin 13 novembre à 9 heures.  
Affaire L'Hotellier, de l'Uranie.





## GRAND CONCOURS DÉFINITION.

Un concours est ouvert entre tous nos lecteurs sur la meilleure définition du mot « *Liberté* », tel qu'il doit être entendu pour un citoyen Saint-Pierrais, au courant des lois et coutumes de son pays.

La définition ne doit pas excéder 3 lignes, et ne devra contenir aucune allusion personnelle.

Les meilleures réponses seront publiées.

Elles seront d'un grand secours pour guider les personnes de tempérament tranquille, qui tiennent à être également bien vues de leurs voisins, amis, clients, comme de leurs supérieurs civils, le cas échéant.

Elles éviteront des confusions et des erreurs fâcheuses, le mot *Liberté* étant un mot dont on a trop souvent dénaturé le sens.

Bonne récompense.

## AVIS.

Meubles à Vendre  
Pour cause de départ

S'adresser chez M. P. Dénouée.

Société Musicale Municipale

### AVIS.

Il est fait savoir à quiconque, que la liste des membres honoraires sera close le 15 novembre au plus tard.

Après cette date, il n'y aura aucune admission nouvelle — pour quelque motif que ce soit. —

La Société célébrera sa fête patronale le 22 de ce mois. A cette occasion elle se fera entendre :

1<sup>e</sup> Pendant la grand-messe;

2<sup>e</sup> Au Rineck, à 3 heures de l'après-midi, pour les membres honoraires seulement.

Le soir :

A 7 heures banquet pour les membres exécutants.

A 10 heures (si le temps le permettait) retraite aux flambeaux.

On trouvera bientôt chez M. Jean-Baptiste Légasse, un nouveau jeu de famille et de salon qui a fort bien réussi en France.

## LES BILLARDS VAUBAN.

Qui n'a pas construit des forteresses ? A qui n'est-il pas arrivé de rêver, à la devancière d'un marchand de jouets, à la vue d'un de ces prestigieux étalages où des armées de soldats de plomb, postés dans d'imposantes places fortes, semblent tout prêts à en venir aux mains ?

Mais que faire

de ces soldats ?  
Une fois placés, comment les faire avancer, lutter, comment les animer ? Suivant quelles règles et par quel procédé

vont-ils se disputer les villes qu'ils occupent ? Tour à tour vainqueurs ou vaincus, comment les diriger d'une manière simple et vivante à la fois ?

Le inventeur

est parvenu à composer, dans des dimensions très réduites, une planche à jeu

sur laquelle des pions carrés, projetés par

un porc-épic, ricochent contre des remparts savamment disposés selon les

principes de fortification de l'immortel créa-

teur de nos places fortes, *Vauban*. Ils se

prénnent les uns les autres, se font des

prisonniers, se disputent de deux à neuf

villes, selon les modèles.

Voilà, en un mot, la réalisation simple et économique du rêve de tant de jeunes esprits, et, le dirons-nous, de tant de grandes personnes aussi.

Consultez les tarifs, prospectus et faites votre commande pour les longues soirées d'hiver.

Il y a dès à présent quelques traités du jeu à la disposition des amateurs.

La Société « La Morue Française » informe Messieurs les armateurs et le public en général qu'elle représente à St-Pierre la maison Raoul Prud'homme de Suleaux, pour le placement d'engins de sauvetage destinés aux navires, tels que ceintures, bouées, fusées, porte-amarres etc.

Les meilleures conditions seront faites aux personnes qui voudront bien s'adresser à elle.

## AVIS.

La Société « La morue Française » a l'honneur d'informer Messieurs les armateurs et le public en général qu'elle possède un appareil à gaz Clayton permettant de désinfecter, de la façon la plus efficace, les bateaux, maisons, magasins, en un mot tous les locaux sans qu'il soit nécessaire d'enlever aucun meuble ni effets quelconques.

Les fumigations faites avec cet appareil font disparaître les punaises, cancrelats, rats et autres vermines ; elles sont très utiles dans les magasins où la morue a été atteinte de « rouge » carelles en font disparaître tous germes.

Le prix pour la désinfection de chaque golette est fixé à 30 francs ; quant aux bateaux métropolitains, aux maisons et magasins, des prix spéciaux seront établis.

Les désinfections, faites à St-Pierre jusqu'à ce jour, ont donné des résultats très satisfaisants.

## IMPRIMERIE

### “LA VIGIE”

#### IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Cartes de Visite,  
cartes de faire-part,  
Naissance - Mariage  
et Décès  
Factures - Bonnes  
Connaissances etc.,  
Affiches tous formats.

#### Prix Modérés

Rue Jacques-Cartier SAINT-PIERRE

Imp. LA VIGIE — Le Gérant: W. Lefèvre